

Nous avons la Solidarité comme étendard : comment promouvoir ce principe ?

Respectable Loge, Voyages, Orient de Marseille, Région 15

Mots-clefs : Solidarité

A travers la question de la Solidarité se pose celle de l'Engagement.

Notre engagement maçonnique se doit de dépasser le stade de la spéculation en chambre et trouver son application dans la quotidienneté sociale.

Chaque jour, nous constatons que l'irrigation responsable et engagée des territoires a cédé le pas à l'affairisme et au communautarisme. En maints domaines et occasions, le « partage » ne se fait plus qu'entre soi.

Cette sclérose démocratique impose une redistribution des cartes qui passe par une reconsidération de l'Élu. Quel qu'il soit : politique, économique, syndical, associatif...

La réduction verticale (multiplication des natures) et horizontale (cumul dans le temps) des mandats ne peut qu'ouvrir le champ des possibles à de nouvelles (jeunes, différentes...) sensibilités ainsi qu'à une redistribution des Responsabilités.

L'Engagement et la Solidarité dont il fait sens ne peuvent que profiter de cette nouvelle donne politique (new deal) sans cesse réactivée par un jeu démocratique plus ouvert, mieux « aéré ».

Remarque : dans la même perspective d'engagement et de partage, la remise à l'ordre du jour du vote extracommunautaire (hors CEE) aux élections locales doit aller de soi (lutte contre le communautarisme par l'exercice de la Communauté).

Quelle société voulons-nous pour demain ?

Indirectement, se poser cette question revient à s'interroger sur la Franc Maçonnerie que nous demandons pour demain. Ne sommes-nous pas un peu un laboratoire ?

Deux idées peuvent nous sembler intéressantes :

1) Ouvrir la Franc Maçonnerie à la Jeunesse.

Nous savons bien que les conditions économiques de la Jeunesse peuvent être parfois difficilement conciliables avec la charge financière d'une entrée dans l'Ordre.

Ne pouvons-nous pas imaginer pour les nouveaux impétrants un soutien sous la forme d'un parrainage annuel, éventuellement reconductible, reposant sur un système de « bons de participation à l'adhésion » déductibles des impôts (en lien avec la Fondation G.O.). En quelque sorte, une micro fondation réservée exclusivement à l'entrée de jeunes maçon(ne)s à l'intérieur de chaque loge.

2) Dans le même esprit, nous pourrions établir au sein de chaque loge une « bibliothèque » d'ouvrages initiés ou de culture générale proche disponibles par prêt garanti (par la loge) aux jeunes sœurs et frères (bibliothèque dite « flottante »).

La maladie, la mort, le deuil, la valeur de la vie sont des notions qui ont été bousculées. Comment repenser ces notions en continuité ou en rupture ?

Sur cette question de grande amplitude, deux positions s'expriment, plus complémentaires qu'il n'y paraît, ne serait-ce que par le débat qu'elles portent chacune en elle.

Position 1

La Franc Maçonnerie reste et doit rester une véritable école de l'élégance morale (voir Cyrano de Bergerac).

Qu'il soit d'inspiration laïque ou religieuse, l'esprit libre maçonnique se doit de vaincre l'obscurantisme dans sa recherche du Sacré et le partage des Lumières.

Position 2

En 1875, le G.O. supprime la référence obligatoire au grand Architecte de l'Univers.

Ne peut-on, dans le même esprit, revisiter l'ensemble de nos références et les déconnecter, sans les renier pour autant de notre histoire, de tout symbolisme éminemment religieux pour mieux conforter notre « importance fondamentale de la Laïcité » (article 1^{er} de notre Constitution)

Conclusion :

Cette situation nouvelle et les bouleversements qu'elle implique mettent plus que jamais la Franc Maçonnerie aux avant-postes de la mutation sociétale qui peut (doit) intervenir. Ce qui revient à affirmer que :

La Franc Maçonnerie ne doit plus se contenter de « cultiver son jardin » mais, au-delà de celui-ci, tenter « d'ensemencer le champ des possibles. »